



Département de la Sarthe
Commune de Teloché
"Le Pré du Moulin"

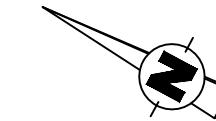


PLAN DE COMPOSITION
Echelle 1/1000

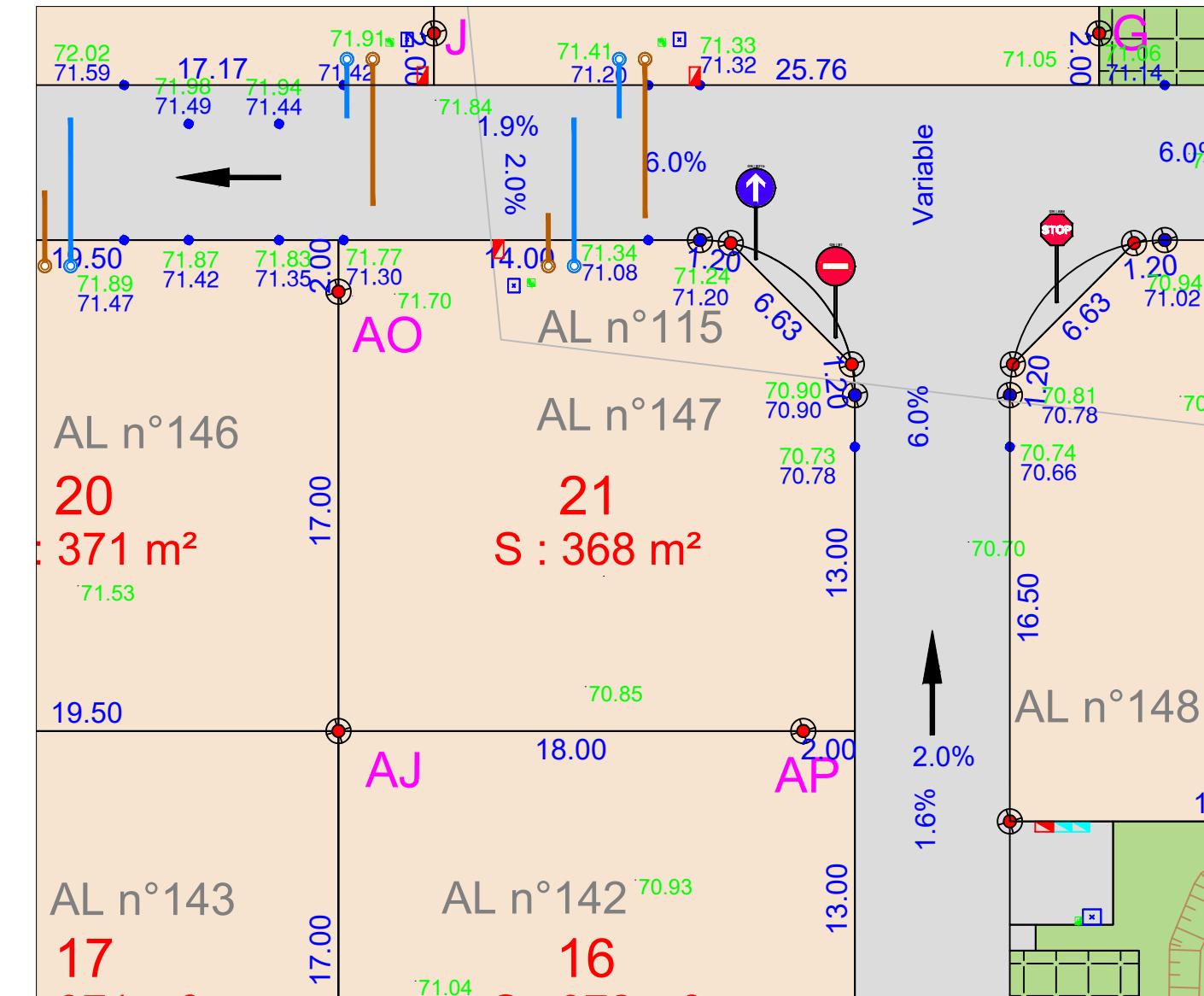
Maître d'Ouvrage : Foncier Aménagement
3 Rue René Hatet - Appt n°002
72000 Le Mans
Tél. : 02.43.86.64.76

Géomètre-Expert : Cabinet LOISEAU
SELARL de géomètres-Experts
13 bis rue Jean Gremillon
72000 LE MANS
Tél : 02.43.23.38.10 fax : 02.43.41.42.06

**Plan de bornage
Lot 21**
Echelle : 1/250



Section AL n°115/147
Superficie : 368m²
Surface de plancher : 200m²



- Haies à planter à la charge de l'aménageur
- Lots
- Espaces verts
- Voirie
- Chemin piétonnier
- Parkings (dalles engazonnées)
- Arbres à planter à la charge de l'aménageur
- Coffret ENEDIS et GAZ
- Citerneau
- Boîte de branchement EP
- Boîte de branchement EU
- Regard préf. 30x30 mutualisée TELECOM+FIBRE
- 67.47 cote planimétrique
- 67.47 cote planimétrique
- 67.68 cote altimétrique TN (avant travaux)
- 67.68 cote altimétrique voirie projet (Phase DCE)

N.B: La position des branchements et des réseaux est indicative.
Les cotes indiquées sur le plan sont indicatives.

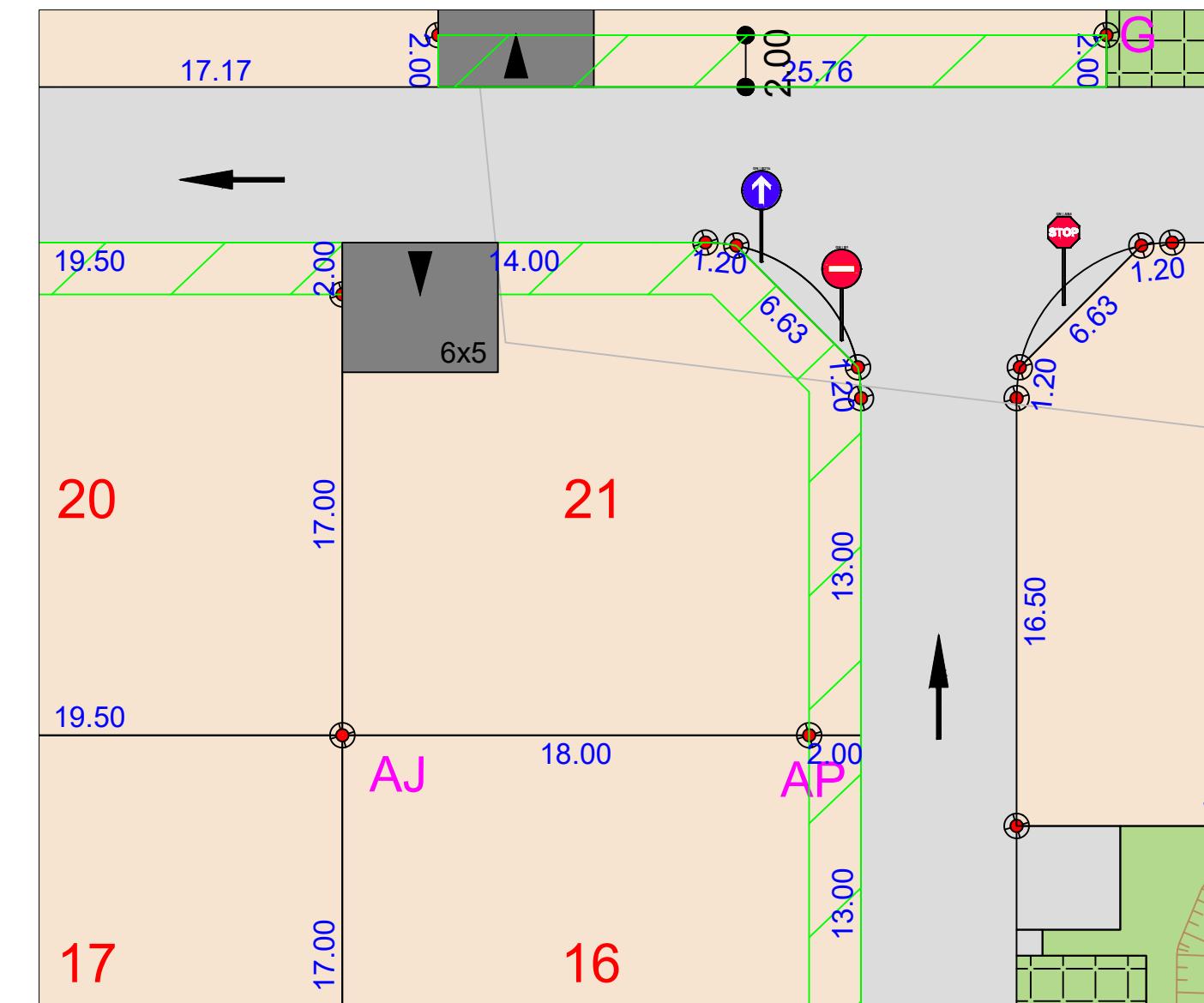
0 10 20m

Etabli le 14 Mars 2022

Mis à jour le 01 avril 2022

**Règlement Graphique
Lot 21**
Echelle : 1/250

NB: Les dispositions sur le règlement graphique se rajoutent aux dispositions du règlement du PLU en vigueur.



haie à créer à la charge de l'aménageur

accès imposé de dimensions 6x5ml (à charge de l'acquéreur)

arbre à créer à la charge de l'aménageur

accès imposé de dimensions 5x5ml (à charge de l'acquéreur)

arbre existant conservé

zone inconstructible sauf pour les clôtures (2m de large)

— emprise lotissement

— zone inconstructible (zone humide)